

VOTRE ACTION POUR L'ÉDUCATION

ADJAO

**Contribuer à
l'éducation des
jeunes par
l'accès aux loisirs
et au sport !**

Février 2019

Chères mairaines, chers parrains,

L'année 2019 a démarré dans la douleur au Burkina Faso avec plusieurs attaques terroristes, dont les enfants sont souvent les premières victimes, notamment avec la fermeture de dizaines d'écoles primaires et secondaires dans plusieurs régions du pays.



Même si nos actions sont centrées sur la région du Centre-Ouest et non pas dans les zones affectées par les crises actuelles, notre contribution doit plus que jamais être en lien avec les menaces qui planent sur le système éducatif classique et donc être encore davantage recentrée sur le bien être de l'enfant, sur son développement personnel, sur son droit à jouer ! Ces dimensions éducatives sont trop

Soutenez ADJAO

10€ par mois = 30 jours de stage sportif ou stage loisirs par an pour un enfant du primaire.

15€ par mois = un élève du secondaire bénéficie d'une activité parascolaire sportive pendant toute l'année scolaire.

25€ par mois = distribution de matériel sportif et/ou de jeux à un partenaire

50€ par mois = équipement en infrastructures de loisirs à un partenaire

Compte TRIODOS :

BE23 5230 4825 9191

souvent délaissées au profit d'autres priorités, ce qui renforce le nouveau mandat d'ADJAO qui vise à contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes du Faso par un meilleur accès aux loisirs et au sport (voir vision et mission sur www.adjao.be).

L'année 2018 nous a permis de tester avec succès le projet-pilote d'accompagnement de structures éducatives partenaires par le soutien à l'école des devoirs dans une école primaire et par la mise en place d'activités sportives et ludiques gratuites au secteur 9 de Koudougou. Nous poursuivons en 2019 sur cette même lancée en consacrant nos fonds récoltés exclusivement sur l'accès au sport et aux loisirs et par le soutien à des structures existantes (écoles, orphelinats, clubs, centres d'accueil). Mieux encore, c'est vous qui allez choisir les actions concrètes à mener !

Le sport et les loisirs offrent une opportunité éducative exceptionnelle ! ADJAO donne vie à ces facteurs de développement au Burkina Faso, grâce à votre action pour reconquérir le droit des enfants « au repos et aux loisirs, au jeu et aux activités récréatives » !

Pour l'équipe Adjao, Martin, Mike et Yorick.

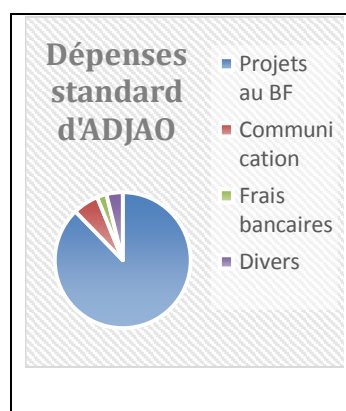
ADJAO Asbl

30, Rue de Sart à 1490 Court-Saint-Etienne - E-mail: adjaoasbl@hotmail.com - www.adjao.be - Compte bancaire : BE23 5230 4825 9191

Bilan des projets réalisés au Burkina Faso en 2018

Les rentrées de l'année 2018 ont permis d'envoyer **4.500€** au Burkina Faso à notre partenaire de l'association APLL. Cette dotation a permis de réaliser les activités de la première année du **programme-pilote** d'accompagnement d'une école primaire et d'un club sportif de Koudougou (un jeune, une école de devoirs et une activité parascolaire) :

Projet	Bénéficiaires	Activités	Coût
Ecole de devoirs	Ecole du secteur 9 de Koudougou pour 100 élèves (61 filles et 39 garçons) des classes primaires de CM2	Deux séances par semaine en mai, juin, octobre, novembre et décembre pour préparer l'examen du brevet	865€ Paiement des enseignants et achat de matériel scolaire
Activités sportives	103 jeunes (de 6 à 20 ans) du club partenaire Olympique sport de Koudougou (OSK) du secteur 9 de Koudougou	Initiations, tournois et entraînements en tennis, athlétisme, handball et badminton	2.610€ Paiement des encadreurs et achat de matériel sportif
Cours de dessin	Ecole primaire du secteur 9 de Koudougou pour 28 élèves (dont 20 filles)	Chaque samedi de mai à décembre et en stage d'une semaine pendant les vacances scolaires d'été	600€ Paiement de l'enseignante et achat de matériel de dessin
Divers	Association partenaire APLL	Frais d'organisation des activités (déplacements, crédit téléphonique, goûters, eau, ...)	425€



Depuis le début de nos activités en 2005, nous avons réalisé **158 micro-projets**, pour **16.689 bénéficiaires** directs et pour un budget de 113.904,34€.

Projets 2019 : votez et choisissez votre action pour l'éducation !

Rendez-vous sur notre page Facebook et **votez avant le 31 mars 2019** pour le projet de votre choix à mettre en œuvre au Burkina en 2019 ! En fonction de l'enveloppe budgétaire disponible (budget prévisionnel actuel de 5.000€), les projets ayant récolté le plus de votes seront mis en place à Koudougou par notre partenaire APLL, entre avril et décembre 2019. Les projets proposés sont tous liés à un meilleur accès au sport et aux loisirs et visent à soutenir des structures locales existantes en leur permettant de mieux réaliser leurs activités éducatives. Cette approche permet une meilleure appropriation des projets par les partenaires et donc de meilleurs résultats.

Toutes et tous sur la **page Facebook d'ADJAO**, votez et pensez à partager la publication. **N'hésitez pas aussi à venir sur place au Burkina Faso** pour rencontrer les bénéficiaires et visiter les projets. Contactez-nous...

News de début d'année :

- A partir du 1^{er} mars 2019 le CA d'ADJAO entame un nouveau cycle de trois ans et sera composé de Mike Blavier, Martin Causin et Yorick Czarnocki.
- ADJAO déménage ! Après plus de dix ans à Bruxelles, nous voilà à Court-Saint-Etienne (30, rue de Sart à 1490 CSE)
- Un grand merci à celles et ceux qui ont fait un don à ADJAO à l'occasion du mariage de Ranya et Martin !

Comment nous aider ?

Si ADJAO peut mettre en place et financer des projets dans le domaine de l'éducation, c'est uniquement grâce à des dons privés. Toute participation, aussi modeste soit-elle, est donc la bienvenue et constitue pour ADJAO un moyen de poursuivre sa mission.

Participez par exemple à notre opération « 0,5% de mon salaire net mensuel à ADJAO » : (re)devenez donateur en versant chaque mois à ADJAO 0,5% de votre salaire net ! Et diffusez l'info sur les réseaux sociaux.

Ce soutien ou un autre, vous pouvez nous l'apporter par **un don sur le compte TRIODOS de l'asbl (BE23 5230 4825 9191) en indiquant en communication « Mon action pour l'éducation »** ou en souscrivant à un **ordre permanent** auprès de votre banque. ADJAO est agréée par l'Etat fédéral belge pour délivrer des attestations de don, donnant droit à une déduction fiscale pour tout don (annuel) d'au moins 40€.

Visitez notre site web et partagez nos publications de la page Facebook !